

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.
Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 2 : Compte-rendu de l'usage de délégation au président

L'an deux mil vingt-cinq, le six du mois d'octobre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Mme COUSIN, vice-Présidente, en remplacement de Monsieur Alain LECOINTE, Président, empêché.

Date de convocation 29 septembre 2025

Etaient présents : 12 membres titulaires et suppléants

Mme Sylvie COUSIN, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Michel RICORDEL, M. Michel ROY.

1

Etaient excusés : M. Alain LECOINTE, M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, Mme Corine MICOU, M. Jean-François MOREAU, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Armelle CASSIN, Mme Maryline GELÉE, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée
- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - excusé

Le conseil d'administration est informé des différentes décisions qui ont été prises par le Président dans le cadre de la délégation consentie par l'assemblée délibérante :

➤ Licences MICROSOFT Office 2024 pour le CDG

Après négociation, la proposition de GREEN IT SOLUTIONS sise à Niort 79000 a été retenue, pour la fourniture de 60 licences Microsoft Office 2024 pour équiper l'ensemble des postes informatiques du CDG pour un montant de 2 268,00 € HT, soit 2 721,60 € TTC.

Cette dépense est affectée en investissement à l'opération 155, les crédits sont inscrits au BP 2025.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

➤ Acquisition de 4 photocopieurs avec maintenance à la copie pour les services du CDG et la Maison des syndicats

Après négociation, la proposition de CENTRAL COPIE sise à Poitiers 86000 a été retenue, pour l'achat de 4 photocopieurs monochrome installés sur le site de l'abbaye (service médecine et service instances médicales), au siège du CDG et sur le site de la Maison des syndicats pour un montant de 10 700,00 € HT, soit 12 840,00 € TTC.

Un contrat de maintenance a été associé pour une durée de 21 trimestres au prix de 0,004 € HT/copie soit 0,0048 € TTC/copie.

Cette dépense est affectée en investissement à l'opération 155 pour l'achat des photocopieurs et en fonctionnement pour la maintenance. Les crédits sont inscrits au BP 2025.

Le Conseil d'administration, PREND ACTE des décisions prises par le Président.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Pour Le Président,



La 1^{ère} vice-Présidente
Sylvie COUSIN

19 NOV. 2025 *Sylvie Cousin*

2

Délibération télétransmise en Préfecture le :

Accusé réception le :

19 NOV. 2025

EXÉCUTOIRE

20 NOV. 2025

Publiée le :

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : 20 NOV. 2025

Pour le President et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

